

Concours d'idées pour l'exploitation du kiosque Monséjour



1. Contexte

Dans le cadre du réaménagement et de l'ouverture au public du parc Monséjour, un kiosque et un WC public seront prochainement construits à l'intérieur du parc.

L'affectation et le concept d'utilisation du kiosque n'étant pas arrêtés, la Commune d'Aigle lance un concours d'idées ouvert à la population aiglonne afin de faire émerger des concepts innovants et créatifs pour l'exploitation du kiosque. L'objectif consiste à trouver un concept permettant de mettre en valeur le parc, de créer un lieu d'accueil et de rencontre en générant des liens sociaux tout en respectant les enjeux du développement durable et la tranquillité du site.

L'idée retenue au terme du concours sera ensuite traduite en cahier des charges pour réaliser un appel d'offres destiné au futur exploitant du kiosque. La durée du contrat sera précisée dans le cahier des charges en fonctions de l'idée retenue.

2. Participation & conditions

Les candidatures sont ouvertes à toute **personne, collectif, association ou institution établis sur la Commune d'Aigle.**

- L'idée lauréate sera récompensée par un prix, sous la forme d'un bon d'une valeur de 500 CHF à faire valoir dans les commerces Aiglons.
- Le gain du concours n'offre pas la possibilité de réaliser le projet.
- L'idée lauréate sera libre de droit et interprétée pour l'élaboration du cahier des charges par la Commune.
- L'implication du lauréat se termine à la remise du prix du concours d'idées.
- Le lauréat aura toutefois la possibilité de répondre à l'appel d'offres s'il répond aux conditions du cahier des charges élaboré ultérieurement.
- Le choix de l'exploitant sera défini dans un second temps à l'issue de l'appel d'offres.

3. Equipements du kiosque

Le futur kiosque, dont les travaux débiteront au printemps et s'achèveront au début de l'été, sera équipé des infrastructures suivantes :

- Un plan de travail (cf. plan du projet)
- Un évier avec arrivée d'eau chaude/eau froide
- Un lave-vaisselle
- Un frigo
- Une alimentation électrique permettant d'y installer des appareils de cuisine/petit électroménagers amovibles.
- Des rangements
- Un WC public est attenant au kiosque
- Une terrasse de 60m²
- La surface utile de la zone cuisine est de : 7m²

Les plans et coupes du kiosques sont remis en annexe.

4. Dossiers de candidature

Un descriptif complet du projet comprenant :

- La description précise du projet, le type d'exploitation, ainsi que l'offre proposée.
(1-3 pages recto-verso)
- Les besoins en équipements complémentaires
(1/2 page)
- Un descriptif du mode de gestion des ressources humaines pour le fonctionnement du projet
(1/2 page)
- Un descriptif mettant en relation le projet avec la durabilité et le plan climat communal, en intégrant entre autres des aspects de gestion des déchets, de provenance des produits et de composition de l'offre.
(1-2 page)
- La fréquence d'exploitation (saison et horaires)
(1/2 page)

Une réflexion sur les aspects de vie de quartier et la création de lien social devra faire partie intégrante du projet

(1 page)

Il est à noter que la gestion des locaux devra se faire de manière autonome sans sollicitations des services communaux (gestion des déchets, nettoyage, etc.). Le concept devra donc prévoir que l'intendance du kiosque soit gérée par le/les futurs exploitants.

5. Critères d'évaluation

- La traçabilité des produits qui seront vendus doit être clairement explicitée et la provenance locale doit être démontrée.
- Le projet devra tenir compte du lieu et veiller à ne pas générer de nuisances pour le voisinage et respecter la faune et la flore du parc.
- Innovation et originalité du concept proposé
- La cohérence entre le concept proposé et l'environnement du lieu sera évalué.

Seuls les dossiers complets seront analysés. Les projets incomplets ou peu détaillés seront exclus du processus de sélection

A l'issue du concours d'idées, si aucune proposition n'est jugée satisfaisante ou en adéquation avec les buts recherchés, la Commune reste libre de ne pas attribuer de prix.

La participation au concours d'idées ne donne droit à aucune indemnité. Seule l'idée lauréate sera récompensée d'un prix.



6. Composition du Jury

Les idées reçues à l'issue du concours seront évaluées par un jury composé des membres suivants :

- Stéphane Montangero, Municipal en charge du projet
- Cynthia Roulin, Cheffe du service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie
- Betty Baud, Cheffe de projet au service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie
- Fanny Gabioud, Déléguée à la durabilité
- Patrick Bürgin, Délégué au développement économique
- Cédric Fellay, Chef du service des bâtiments et du sport
- Zulema Pena, Directrice de l'école de musique d'Aigle
- Rofl Zumthurm, Doyen et curé de la paroisse catholique d'Aigle
- Philippe Duperrex, Chef de l'Exploitation du CMC UCI
- *À définir*
- *À définir*

Les dossiers de candidature sont à soumettre avant le 15 mai par courrier postal à l'adresse suivante :

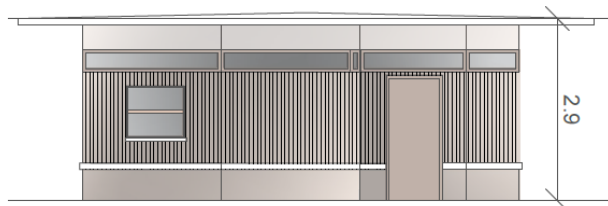
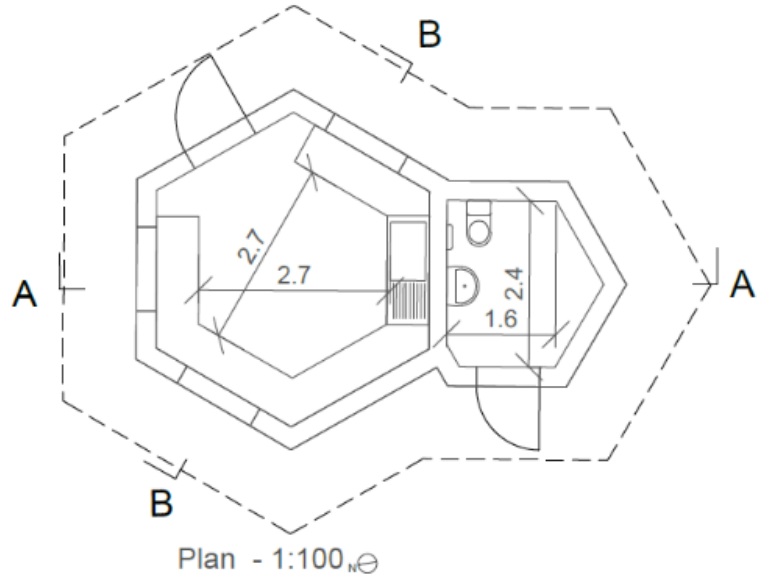
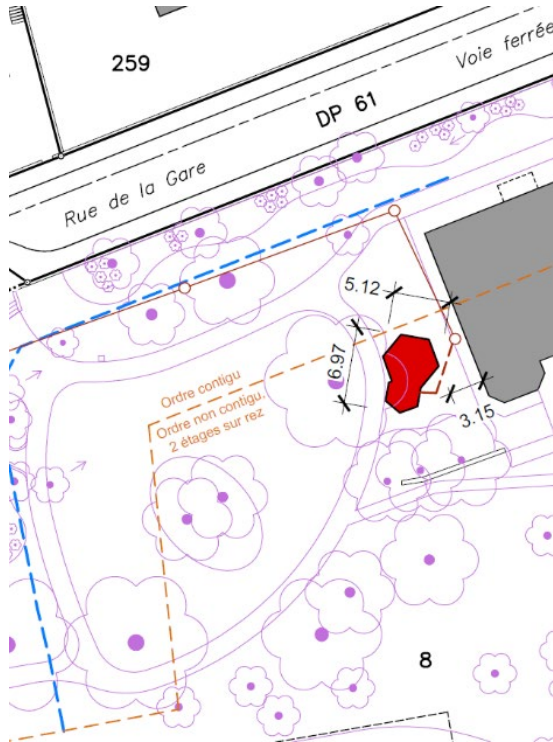
Service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie
Concours d'idée pour le kiosque de Monséjour
Place du marché 1
1860 Aigle

Le dossier doit comprendre, dans deux enveloppes séparées :

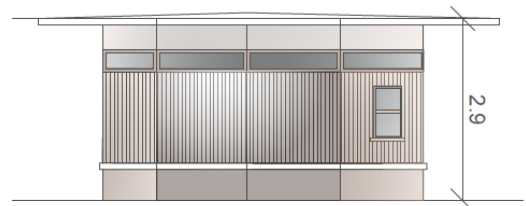
1. Le dossier de candidature selon le chapitre 4 du présent règlement, sans indication du nom ou des coordonnées de l'auteur
2. Les coordonnées de contact de l'auteur du dossier

Les éventuelles questions sur le concours d'idée peuvent être adressées par courriel à l'adresse bureau.technique@aigle.ch jusqu'au 30 avril 2024.

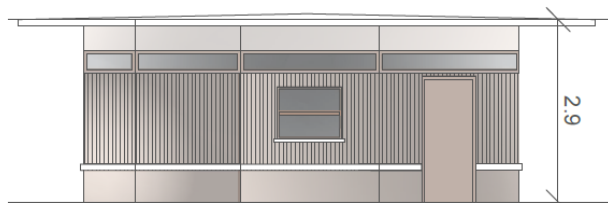
Annexe : situation et plan du kiosque



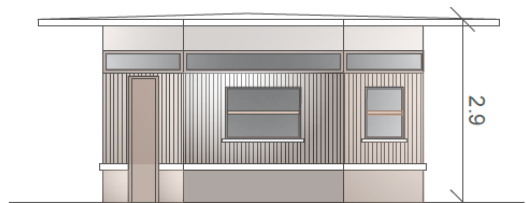
Façade OUEST



Façade SUD



Façade EST



Façade NORD